

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Annonces-de-la-ministre-pour-le-college-des-avancees-a- reculons>



école & société



Annonces de la ministre pour le collège : des avancées à reculons

- Choc des savoirs -

Date de mise en ligne : lundi 20 janvier 2025

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Élisabeth Borne s'est exprimée le vendredi 17 janvier sur son projet pour l'École. Concernant le collège, la ministre a présenté une version affaiblie du Choc des savoirs. Un recul appréciable mais qui reste insuffisant.

Groupes au collège : maintien en 6e et en 5e, abandon en 4e et en 3e

Les groupes de besoins en français et en mathématiques en 6e et 5e constituent la mesure la plus contestée du *Choc des savoirs*. Le SE-Unsa s'est opposé dès le début à cette organisation délétère des enseignements qui n'a d'autre effet que d'accroître les inégalités entre les élèves et vient donc en contradiction avec les valeurs de l'École républicaine dont l'ambition est la réussite de tous les élèves.

Alors que la mise en œuvre des groupes a été chaotique dans les établissements, alors que le Conseil d'État, saisi par le SE-Unsa, a annulé le texte de la réforme, Anne Genetet avait prévu de déployer les groupes de besoins en 4e et 3e à la rentrée 2025, sur une partie du volume horaire de français et de mathématiques. Élisabeth Borne y renonce mais maintient les groupes en 6e et 5e, alors même que le dispositif n'a pas été évalué.

DNB : le diplôme se transforme mais ne deviendra pas obligatoire pour le passage en 2de

La transformation du diplôme national du brevet était l'autre bouleversement prévu au collège. L'examen de fin de 3e va connaître d'importants changements pour sa session 2026 : le contrôle continu, qui comptait pour moitié de la note finale, ne sera désormais pris en compte qu'à hauteur de 40 % et ne sera plus soumis à l'acquisition des compétences du socle commun, mais calculé sur la base des moyennes de toutes les disciplines ; les notes de l'épreuve terminale compteront, elles, pour 60 % de la note finale.

En revanche, il ne sera plus obligatoire d'être lauréat du DNB pour accéder au lycée à partir de la session 2027 : la ministre abandonne ce projet qui aurait totalement modifié la philosophie du brevet, lui qui n'a jamais eu vocation à devenir le baccalauréat du collège.

Classes de prépa-seconde : un maintien qui n'a plus aucun sens

Les classes de préparation à la seconde, expérimentées avec peu de succès cette année à raison d'une classe par département, étaient à l'origine destinées à accueillir les élèves volontaires qui n'auraient pas obtenu le DNB et n'auraient donc pu accéder au lycée.

Non seulement l'existence de ces classes de redoublement déguisé creuse encore davantage les inégalités entre les élèves, mais l'annonce de la fin du conditionnement du passage en 2de à l'obtention du DNB la rend inutile et incompréhensible. À qui seront donc désormais destinées ces classes et quels élèves souhaiteront s'y inscrire ?

L'avis du SE-Unsa

Les annonces de la ministre pour le collège illustrent à merveille la philosophie du « en même temps » chère au président de la République : le ministère souhaite maintenir coûte que coûte un *Choc des savoirs* mal ficelé et qui s'oppose à l'École de la République, tout en actant son abandon partiel. Pour le SE-Unsa, c'est encore insuffisant : il faut redonner au collège ses moyens et son autonomie, conditions nécessaires à la mise en œuvre de dispositifs intelligents pour faire réussir tous les élèves, sans les trier ni les opposer.

Le DNB doit être le reflet et l'expression des compétences du socle commun et ne doit pas devenir un examen anxigène et décorrélé des apprentissages. Enfin, les classes de prépa-seconde perdent le peu d'intérêt qu'elles pouvaient avoir et n'ont donc plus lieu d'être.

Annonces de la ministre pour le collège : des avancées à reculons

Le SE-Unsa continue de demander la suppression de toutes les mesures du *Choc des savoirs* et un changement de politique éducative.